

Prix Alain Depierre - Règlement 2020

Objet

L'IFCT a constitué un fonds spécial pour l'attribution d'un Prix de recherche appelé « Prix Alain Depierre ».

Celui-ci est destiné à encourager les travaux de recherche clinique ou translationnelle en cancérologie thoracique.

Le montant de cette bourse a été fixé à 20 000 € TTC.

Ce prix sera remis le 20 novembre 2020 à l'occasion des Journées d'Oncologie Thoracique Alain Depierre à Paris.

Son renouvellement sera soumis au vote du Conseil d'Administration chaque année.

Candidature

Les dossiers pourront être soumis par des chercheurs, médecins, biologistes, pharmaciens ou internes âgés de moins de 35 ans, avant la date limite de soumission des projets.

Les dossiers soumis pourront porter sur la pathologie tumorale thoracique dans tous ses aspects. Les projets liés aux études de l'IFCT seront encouragés.

Les candidats(tes) rédigeront un projet scientifique, en utilisant le [synopsis type](#) de l'IFCT, comportant au maximum 10 pages écrites en français ou en anglais et précisant les résultats attendus (section « Informations supplémentaires »).

En annexe, le dossier devra comprendre :

- Lettre de sollicitation du (de la) candidat(e) expliquant les raisons de la demande à l'IFCT, le projet personnel et l'intégration de ce dernier dans le projet de recherche,
- Le CV du (de la) candidat(e) assurant la présentation du projet (si non membre de l'IFCT)
- Un courrier du chef de service ou du responsable de laboratoire cautionnant le projet et s'engageant à en faciliter le bon déroulement,
- Un plan complet de financement du projet (intégrant tous les financements obtenus).

La date limite de candidature sera communiquée chaque année sur le site de l'IFCT. Pour cette année, **la date limite est le 31 juillet 2020 à 23h59.**

Les dossiers devront être envoyés sous la forme d'un pdf unique et par courriel (prix-depierre@ifct.fr) avant cette date. L'IFCT enverra un accusé réception pour chaque dossier reçu.

Choix du projet retenu

Les projets seront choisis de manière collégiale par le conseil scientifique réuni en session plénière, sur la base des rapports d'expertise de deux à trois experts du CS préalablement désignés par le secrétaire du CS. Les participants du jury s'engagent à ne pas examiner les projets émanant de leurs établissements, services, équipes de recherche. Ils s'engagent également à ne pas examiner les projets dans lesquels ils ont une implication directe.

Le jury appréciera :

- La faisabilité des projets proposés,
- L'originalité des projets proposés,
- La pertinence de l'objectif,
- La rigueur de la méthodologie,
- La valorisation donnée aux résultats attendus ou valeur ajoutée dans la prise en charge.

Le jury s'engage à respecter la confidentialité. Son choix sera transmis pour approbation au Conseil d'Administration de l'IFCT.

Engagement des candidats(tes) et remise des prix

En cas de succès, les candidats(tes) s'engagent à être présents(tes) lors de la remise du Prix (ou à s'y faire représenter en cas d'indisponibilité majeure) lors des Journées Alain Depierre à Paris. Si le lauréat n'est pas membre de l'IFCT, il s'engage à entreprendre les démarches pour le devenir.

De même, les lauréats seront invités à présenter leurs résultats (définitifs ou intermédiaires) lors des Journées Alain Depierre des années suivantes (dans les 1 à 3 ans suivant l'attribution du prix) ;

Le financement obtenu dans le cadre du Prix Alain Depierre devra être contractualisé entre l'IFCT et une institution ou une association loi 1901 à but non lucratif, dont un des objets est la recherche. En aucun cas, le financement sera versé directement au lauréat.

Un rapport scientifique devra être remis au plus tard dans les 24 mois par le (la) lauréat(e) à la Présidence de l'IFCT et le soutien apporté par l'IFCT devra être mentionné :

- Par écrit, dans la section « grant » ou « acknowledgement » dans toutes les publications, sous la forme suivante :
 - Ce travail a bénéficié du soutien de l'Intergroupe Francophone de Cancérologie Thoracique (IFCT) au travers du Prix Alain Depierre 2020.
 - This work was supported by the French Intergroup (Intergroupe Francophone de Cancérologie Thoracique (IFCT)) through the 2020 Alain Depierre Grant.
- De manière affichée lors des présentations orales en figurant le logo de l'IFCT et la mention « Prix Alain Depierre 2020».

Prix 2014 : après sélection de 8 dossiers reçus et expertisés par le Conseil Scientifique de l'IFCT, le lauréat de cette première édition est le Dr Michaël Duruisseaux (CHU Grenoble) avec le [projet](#) : Etude des mécanismes moléculaires prédisant l'efficacité et la résistance au crizotinib dans les cancers pulmonaires avec réarrangement EML4-ALK : Etude ancillaire BIO-CLINALK. Le prix a été décerné le 2 octobre 2014 à Besançon.

Prix 2015 : Le deuxième Prix de Recherche « Alain Depierre » a été remis au Dr C. Leduc (CHU Strasbourg) pour son sujet de recherche sur la détection de la mutation T790M au diagnostic dans les cancers bronchiques non à petites cellules mutés pour l'EGFR (Etude ancillaire au projet IFCT/INCa Biomarqueurs-France). Le prix a été décerné le 15 octobre 2015 au Mans.

Prix 2016 : Le troisième Prix de Recherche « Alain Depierre » a été remis a été remis au Dr. S. Baldacci pour ses travaux de recherche sur la détection des mutations de MET $\Delta 14$ dans les cancers bronchiques non à petites cellules en routine clinique (étude ancillaire MUTMET.amm). Le prix a été décerné le 29 septembre 2016 à Marseille.

Prix 2017 : Le quatrième Prix de Recherche "Alain Depierre" a été remis au Dr. Charlotte Domblides pour ses travaux de recherche sur les caractéristiques moléculaires des patients VIH atteints d'un cancer broncho-pulmonaire de la cohorte de l'essai IFCT1001-CHIVA. Le prix a été décerné le 5 octobre 2017 à Mulhouse.

Prix 2018 : Le cinquième Prix de Recherche « Alain Depierre » a été remis à Laura Mezquita pour son projet intitulé : Radon France sub-study (Radon-rats) : pathological and molecular characterization of radon-induced lung cancer in rats. Le prix a été décerné le 8 novembre 2018 à Lyon

Prix 2019 : Le sixième Prix de Recherche « Alain Depierre » a été remis au Dr. Solenn Brosseau pour son projet intitulé : « Influence du polymorphisme CCSP sur le risque de récurrence après un premier cancer bronchique opéré dans le cadre de l'étude IFCT0302 ». Le prix a été décerné le 7 novembre 2019 à Nantes.